

AMAP Qui Ramène Sa Fraise !

Distribution le lundi soir (18:00 - 19:15) au 40 rue Jean Jaurès à Pont-Rousseau – Rezé

cagette.net : <https://app.cagette.net/group/5385> - courriel : amapqrsf@gmail.com

HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/amap-qui-ramene-sa-fraise/adhesions/adhesion-2023-amap-qrsf-2>

« Processus » d'adhésion puis de souscription aux contrats

Voici le chemin pour (ré)adhérer à l'AMAP puis souscrire aux différents contrats 2023 avec nos paysan-ne-s.

0 - Vous souhaitez adhérer à notre AMAP ?

Au plaisir de vous accueillir ! Vous pouvez venir au préalable à une permanence pour voir comment cela se passe et échanger. Les adhésions à l'AMAP QRSF sont closes fin octobre de l'année en cours.

1 – Consultez **cagette.net**

Le **bulletin d'adhésion**¹ reconductible et les divers contrats sont **consultables par tout public**².

Les **contrats 2023** seront **en ligne fin novembre 2022** après notre AG annuelle.

Les produits disponibles sont : **Légumes / Pains & Brioche / Œufs & Poulet / Champignons Shiitakés ou autres / Miels & Pains d'épices / Poisson Ile d'Yeu / Viande bovine**. Les catalogues Agrumes et Pommes & Poires sont complets.

2 – Nouveau membre, inscrivez-vous sur la liste d'attente depuis **cagette.net**

Consultez la Charte des AMAP³ (Extraits annexés au bulletin d'adhésion). L'inscription en « **liste d'attente** » sur **cagette.net** nécessite de vous inscrire avec toutes vos coordonnées (foyer, 1 ou 2 personnes, téléphone(s), mail(s)). Nous validons votre demande.

3 – Ancien comme nouveau membre, envoyez le paiement de votre cotisation annuelle 2023

Pour une adhésion nouvelle, téléchargez le **bulletin d'adhésion**, remplissez-le à l'écran et envoyez-le en version numérique*, **PDF** ainsi renommé : **NOM_adhesion_2023**.

*Le papier reste possible si vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique : à remettre alors au Conseil Collégial.

Réglez la cotisation annuelle (année civile) 10€ (proposée) ou libre (+/-) **de préférence sur helloasso**. (Lien en en-tête / cotisation de référence de 5€ après juin)

Les bulletins d'adhésion, reconductibles, sont stockés par nos soins.

4 - Préalable aux contrats / empreinte écologique

Notre optique pour **2023** est d'être plus cohérent-e-s avec l'objectif d'une **moindre empreinte écologique** (du papier comme du numérique). Les contrats 100% « **papier** » sont spécifiés sur les contrats type en ligne ; les contrats 100% « **commande en ligne** » également.

Fin novembre, visualisez les contrats, téléchargez ou imprimez le(s) contrat(s) de votre choix. Des principes : « **une fois sur papier, un contrat reste en papier !** » et évitons l'envoi de pièces jointes.

5 – Communiquez les contrats 2023 souhaités aux référent-e-s produits

Le ou la référent-e pour chaque produit est indiqué-e sur **cagette.net** et sur chaque contrat. Une fois la cotisation réglée, souscrivez au(x) contrat(s) souhaité(s) auprès des personnes référentes, selon les modalités spécifiques, très variables, de chaque contrat (commande directe sur Cagette, remise de contrat papier, ..., modalités de paiement).

Prévoyez le paiement par virement à la date demandée (cas des légumes, RIB du maraîcher) ou préparez vos chèques à l'ordre indiqué.

Aux **permanences des 28 novembre & 05 décembre 2022**, nous vous accueillerons avec les référent-e-s, voire les paysan-ne-s disponibles, aux **tables « adhésion / cotisation » puis « contrats »** pour 2023. Indiquez vos choix. Remettez, le cas échéant, votre contrat papier et/ou chèque(s) à **chacun-e des référent-e-s**.

Par la suite, Cagette vous permettra de retrouver tous vos engagements dans « **Mes contrats** ».

La démarche générale reste la même en cours d'année, au-delà de janvier.

À bientôt !

Le Conseil Collégial de l'AMAP QRSF

MàJ 18 nov 2022 – Version V9 pour 2023

¹ Dans « Documents »

² Cas 1 - pour une 1ère visite sur [Cagette.net](https://cagette.net) ou **avant connexion à votre compte** (alors membre de l'AMAP) : en déroulant « Producteurs et produits », cliquez sur un Contrat en PDF.

Cas 2 - **après connexion** à votre compte Cagette dans l'onglet « Commandes », cliquer sur un contrat avec commande en ligne (pour certains contrats), qui ouvre alors une page avec toutes les informations, et vous y retrouver les documents joints.

Les autres contrats seront sous « Documents » en page d'accueil.

³ Pour aller plus loin dans la connaissance de notre AMAP, vous pouvez retrouver divers éléments sur notre **Padlet** (extraits charte AMAP, coprésident-e-s, référent-e-s, permanences, bilans année précédente, adhésion, ...) :

<https://padlet.com/acchasles/13811zm8ud57kg1>